SSEMBLEE ENERALE



GENTERALE

A/3239 ler novembre 1956 FRANCAIS ORIGINAL : ANGLAIS

Première session extraordinaire d'urgence

CONVOCATION DE LA PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE D'URGENCE DE L'ASCEMBLEE GENERALE

Lettre en date du 31 octobre 1956, adressée au Secrétaire général par la mission permanente de la Tchécoslovaquie auprès des Nations Unies

La mission permanente de la Tchécoslovaquie auprès des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général des Nations Unies et a l'honneur de l'informer que le Gouvernement tchécoslovaque appuie la résolution S/3721 par laquelle le Conseil de sécurité, à sa 751ème séance tenue le 31 octobre 1956, a convoqué une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale pour examiner la grave situation créée par l'action hostile entreprise contre l'Egypte par Israël, le Royaume-Uni et la France.

Le Gouvernement tchécoslovaque demande qu'une session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale soit convoquée sans retard.

New York, le 31 octobre 1956.